



LETTRE DE CADRAGE DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2017

Juillet 2016

LETTRE DE CADRAGE DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2017

SOMMAIRE

Liste des acronymes	
INTRODUCTION	3
1. Evolution économique et financière 2016	4
2. Paranativas áconomiques et financières 2017	,
2. Perspectives économiques et financières 2017	4
3. Evolution économique et financière à moyen terme	ε
4. Gestion des Finances Publiques	7
4.1. Plan d'actions prioritaires des Administrations fiscale et douanière	7
4.2. Plan d'actions prioritaires en matière de dépenses publiques	<u>C</u>
5. Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT)	10
Annexe 1. Evolution des principaux indicateurs économiques et financiers	12
Annexe 2 : Calendrier de préparation de la Loi de Finances 2017	1

Liste des acronymes

AGOA: African Growth and Opportunity Act

ARMP : Autorité de Régulation des Marchés Publics

BTP: Bâtiments et Travaux Publics

CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme

CGI: Code Général des Impôts

CTD: Collectivités Territoriales Décentralisées

DGD : Direction Générale des Douanes

DGI: Direction Générale des Impôts

DTS: Droits de Tirages Spéciaux

FMI: Fonds Monétaire International

IPC : Indice des Prix à la Consommation

LF: Loi de Finances

LFI: Loi de Finances Initiale

LFR: Loi de Finances Rectificative

MID : Marché Interbancaire de Devises

PEFA: Public Expenditure and Financial Accountability

PGE : Politique Générale de l'Etat

PIB: Produit Intérieur Brut

PIP: Programme d'Investissement Public

PLF: Projet de Loi de Finances

PMO : Plan de Mise en Œuvre du PND (Paritra Malagasy zary Ohabolana)

PND : Plan National de Développement

PSMFP : Plan Stratégique de Modernisation des Finances Publiques

SREs : Services Régionaux des Entreprises

STD: Services Techniques Déconcentrés

TVA: Taxe sur la Valeur Ajoutée

USD: United-States Dollar

ZFI: Zone Franche Industrielle

INTRODUCTION

Madagascar entre dans la troisième année de mise en œuvre du Plan National de Développement. Un accent particulier est mis sur l'articulation des actions avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la prise en compte des risques auxquels le pays est exposé. L'objectif de croissance économique durable demeure le point de mire, et est cependant soumis aux contraintes de financement bien que le secteur des finances publiques multiplie déjà ses efforts pour mobiliser les ressources disponibles. En parallèle, le Gouvernement continue à implémenter les mesures convergeant vers l'effectivité de l'Etat de Droit. La révision et l'amélioration du cadre institutionnel et juridique ont été initiées depuis quelques années à cet effet.

Des financements extérieurs sont escomptés pour le financement du développement grâce aux avancées sur les négociations avec les partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds Monétaire International. Les aides budgétaires attendues constitueront une substance capitale pour mettre en œuvre les programmes de réformes. L'appropriation des bonnes pratiques en matière de bonne gouvernance financière et une implication pleine des acteurs budgétaires sont requises pour assurer l'efficacité de ces ressources sur l'économie locale. Le Gouvernement est ainsi tenu d'honorer ses engagements en matière de performance et de redevabilité vis-à-vis de la population.

Par ailleurs, une des innovations du futur projet de Budget sera la mise en place de mécanisme de couverture des risques pour les aléas qui frappent fréquemment l'économie nationale autant que le secteur social. Des instruments financiers et budgétaires devraient être mis en place à cet effet.

La présente lettre de cadrage expose les grandes lignes de la politique économique et financière. Ces dernières sont à la base du cadrage macroéconomique, et sont traduites par un CBMT (Cadre Budgétaire à Moyen Terme) sur le moyen terme. En tant qu'instrument d'aide à la décision, la lettre de cadrage vise à donner aux instances dirigeantes la latitude de se prononcer sur les orientations stratégiques à moyen terme, compte tenu des ressources disponibles et cela avant que la préparation budgétaire détaillée intervienne au niveau des ministères (priorités sectorielles). Les grandes orientations dans la gestion des finances publiques y sont présentées. A court terme, ce programme gouvernemental se matérialisera à travers la Loi de Finances 2017.

Ainsi, la présente lettre de cadrage du Projet comprend cinq sections principales, à savoir : (i) L'évolution économique et financière 2016 ; (ii) Les perspectives économiques et financières pour 2017 ; (iii) L'évolution économique et financière à moyen terme; (iv) La gestion des Finances Publiques, et (v) Le cadrage budgétaire à moyen terme.

1. Evolution économique et financière 2016

La relance économique s'opère progressivement avec un taux de croissance de 4,1% en 2016 contre 4,5% dans la prévision initiale. Cette relance se fera grâce aux relatives bonnes performances des trois secteurs d'activités économiques, qui prévoient des croissances positives.

Ainsi, le secteur primaire atteint un taux de croissance de 2,2% durant l'année 2016. Ce taux résulte des effets positifs escomptés dans la poursuite de la lutte antiacridienne, la facilitation des approvisionnements en intrants et semences, la relance de quelques filières agricoles, la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles, la pluviométrie suffisante, et la poursuite des mesures pour lutter contre les trafics illicites et les corruptions dans la branche « Sylviculture ».

Confronté à une diminution des cours des métaux sur le marché international, le secteur secondaire voit le taux de croissance de la branche « Industrie extractive » diminuer à 5,0%. Toutefois, la relance des Zones Franches Industrielles liée à la réintégration de Madagascar dans l'AGOA, ainsi que l'impulsion apportée par les réhabilitations/constructions des infrastructures dans les industries métalliques, et la réouverture des industries sucrières dans la branche « Agro-industrie » ont amorti ce choc. Cet ensemble génère un taux de croissance du secteur secondaire de 4,9% pour 2016.

Enfin, le secteur tertiaire enregistre une amélioration de sa valeur ajoutée, estimée à 4,8% pour l'année 2016, suite à la relance de la branche « BTP » (10,0%). Les branches liées aux transports et au tourisme tireront surtout leur dynamisme de la tenue des différents sommets internationaux qui se tiendront dans le second semestre de l'année à savoir le Sommet de la Francophonie ainsi que le Sommet du COMESA.

L'inflation est estimée à 7,1% en 2016 à cause de la stabilité relative des prix du riz induite par une bonne récolte, et la chute conséquente des prix du baril sur le marché international provoquant des baisses consécutives des prix à la pompe. S'agissant du taux de change, un DTS est échangé avec 4443,9 Ariary.

En terme de Finances Publiques, les recettes fiscales nettes sont estimées à 3431,1 milliards d'Ariary et les dépenses totales à 5162,0 milliards d'Ariary. Ainsi, le taux de pression fiscale net s'élève à 10,8% et les recettes non fiscales restent inchangées (68,4 milliards d'Ariary). Les dépenses de personnel affichent 1808,6 milliards d'Ariary, les dépenses de fonctionnement hors intérêts sont à 1217,4 milliards d'Ariary. Pour leur part, les dépenses liées aux investissements représentent 1680,0 milliards d'Ariary. Ainsi, le déficit public devrait atteindre 4,5% du PIB.

Au niveau du secteur extérieur, les exportations baissent de 7,1% et les importations diminuent également de 5,5% par rapport aux prévisions. Le solde du compte courant s'établit à 158,8 millions DTS relativement à la détérioration de la balance commerciale, passant de (-276,7) millions DTS à (-287,3) millions DTS. Le compte de capital et financier est par contre excédentaire de 262,7 millions DTS. Ainsi, le solde global de la balance des paiements sera excédentaire de 103,9 millions de DTS.

2. Perspectives économiques et financières 2017

La relance économique nécessite de bases solides en matière de capacité de gouvernance et de culture de performance au niveau de l'Administration. Les trois premières années de mise en œuvre du Plan National de Développement ont permis de mettre en exergue les contraintes financières ainsi que les différentes lacunes à combler pour asseoir une croissance économique stable. Dans cette foulée, le cadre de promotion du partenariat public-privé a été amélioré afin de respecter la cohérence d'actions entre ces deux secteurs.

L'objectif en matière de croissance économique pour 2017 sera établi à 4,5%. Les 2,6% de ce taux proviendront du secteur tertiaire qui croitra de 5,3%, tandis que le secteur secondaire (croissance de 5,0%) contribuera à 0,8% et le primaire (croissance de 2,8%) à 0,7%.

La production du secteur primaire progressera de 2,8%, dont la branche agriculture avec une croissance de 3,5% et l'élevage-pêche de 2,5%. Le Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche (PSAEP) devrait en effet bénéficier d'appuis extérieurs qui permettront la relance graduelle du secteur. Il en est de même avec les nombreux autres projets qui commencent à gagner en efficacité avec le décaissement progressif des aides extérieures. Par ailleurs, la valorisation des ressources naturelles et des services environnementaux reste au centre des actions publiques car devrait impacter fortement sur la population malagasy majoritairement rurale.

Le secteur secondaire croitra de 5,0%. L'essentiel de cette croissance sera porté par l'agro-industrie (7,7%) et les zones franches Industrielles (10,0%). En effet, les bonnes perspectives dans l'agriculture permettent d'escompter une production en hausse dans l'agro-industrie. Par ailleurs, avec un apport de 0,1% dans la croissance, les zones franches industrielles contribueront significativement à la croissance globale. La hausse des coûts de mains d'œuvre en Chine pourrait en effet continuer de bénéficier aux pays africains, par la délocalisation des investissements dans les pays comme Madagascar où les salaires sont plus bas. En outre, l'amélioration du cadre juridique à travers la révision des codes minier et pétrolier amènera plus de visibilité pour les opérateurs dans les industries extractives. Les retombées effectives seront perceptibles à moyen terme.

L'essor du secteur tertiaire sera de 5,3%. La branche des transports de marchandises avec une croissance de 6,3% en 2017 soutiendra de façon notable la production domestique. Cette filière, bien qu'elle soit exposée aux contraintes de demande des autres branches, présentera une performance stable inhérente au niveau bas du prix des carburants. La branche des BTP démontrera aussi une progression notable de 10,0% avec les programmes de réhabilitation routière et de développement des infrastructures. La combinaison de ces conjonctures revigorera la branche des services rendus aux entreprises et aux ménages de 5,1%.

Concernant l'inflation domestique, les tendances en baisse affichées par les cours mondiaux de pétrole et des produits alimentaires, ont bénéficié aux pays en développement. Les risques d'envolée des prix sur les marchés de biens et services sont mieux maîtrisés. A moyen terme, avec l'harmonisation des politiques monétaires et budgétaires, l'inflation devrait se stabiliser autour d'un taux prévisionnel de 7,1% en 2017 en termes d'indice des prix à la consommation en fin de période.

En matière de Finances Publiques, les efforts déjà entamés en 2016 pour renforcer la création d'un espace budgétaire seront poursuivis. L'adoption d'un système fiscal simple et équitable devrait stimuler le niveau des recettes à la hausse. Quant aux consommations publiques, elles se focaliseront sur les dépenses prioritaires et productives ayant des effets socioéconomiques tangibles.

Les recettes publiques augmenteront de 18,9% grâce à 901,4 milliards d'Ariary de dons en capital escomptés et une hausse attendue de 13,6% au niveau des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles atteindront 76,5 milliards d'Ariary soit une légère hausse de 11,8%. Un effort sera alors entrepris pour atteindre un taux de pression fiscale de 11,0%, équivalent 3 897,6 milliards d'Ariary de perception des recettes. Elles seront respectivement de l'ordre de 51,3% provenant des recettes fiscales intérieures et de 48,7% des recettes douanières. Cette légère augmentation traduit le soutien par l'Administration fiscale de la production intérieure sans négliger l'efficacité du recouvrement fiscal. La réalisation de ces objectifs résulte d'une fructueuse

collaboration entre les deux directions fiscales ainsi que d'une meilleure gestion de la fiscalité pour réduire l'évasion fiscale et inciter les contribuables à intégrer l'économie formelle.

La concrétisation des objectifs inscrits dans le PND se traduit dans la programmation des dépenses, tout en renforçant la crédibilité budgétaire. Les actions publiques se concentreront au niveau des domaines qui influent positivement sur le quotidien de la population à l'instar de l'amélioration des infrastructures locales, l'accès aux services sociaux dont entre autres l'augmentation de la capacité d'accueil des salles de classe. Les priorités sont axées sur les infrastructures et les secteurs sociaux notamment à travers le renforcement de l'aspect genre et le soutien à la jeunesse. Ainsi, les dépenses publiques s'affichent à 18,3% du PIB. Dans le cadre de la gestion des agents de l'Etats, l'assainissement des fichiers de pensionnés sera poursuivi. Quant aux investissements publics, le développement et l'installation des infrastructures essentielles seront renforcés. Les dépenses en capital sont à hauteur de 8,0% du PIB soient 2847,2 milliards d'Ariary, et sont en augmentation par rapport à la LFR 2016. Le déficit budgétaire base caisse escompté est alors de 5,1% du PIB dont le financement sera surtout assuré par les ressources extérieures à hauteur de 1260,8 milliards d'Ariary.

La balance des transactions courantes présentera en 2017 une augmentation du déficit par rapport au PIB, passant de 2,2% à 3,8%. Cette augmentation est surtout due à la dégradation du solde commercial de 5,9% du PIB. Ceci s'explique par le fait qu'en 2017 les importations de biens augmenteront de 166,9 millions de DTS alors que les exportations resteront à peu près stables, avec une légère augmentation de 34,4 millions de DTS. En effet, une légère variation au niveau des biens d'exportations sera observée comme les produits miniers (+14,8%). Les autres restent stables. Les importations de biens alimentaires (5,1%) augmenteront significativement ainsi que le pétrole (20,7%) et les biens intermédiaires et biens d'équipements (8,6%). La balance des services restera excédentaire mais se détériorera de 11,4%.

Le compte de capital et des opérations financières variera positivement de 23,0% de 2016 à 2017. L'essentiel de cette augmentation provient particulièrement des opérations financières qui accuseront une croissance significative de 10,6%. Quant au compte de capital, il augmentera aussi positivement de 34,0%.

La balance globale demeurera excédentaire même si une diminution de 50,2% sera constatée.

En outre, la politique monétaire de Madagascar reflètera la volonté de l'Etat de maintenir la stabilité des équilibres macroéconomiques. Au niveau du secteur monétaire, les créances nettes sur l'Etat seront de l'ordre de 2360,3 milliards d'Ariary pour 2017. L'accroissement de la masse monétaire (M2) s'établira ainsi à une estimation de 13,8%.

3. Evolution économique et financière à moyen terme

Le taux de croissance moyen sur la période 2016-2019 est de 4,6% jusqu'à atteindre 5,0% en 2019. L'objectif est d'établir un développement économique soutenable avec le maintien d'un équilibre macroéconomique qui permettra de réduire la pauvreté et d'atteindre les Objectifs de Développement Durable à terme.

En matière de Finances Publiques, la vision à moyen terme repose sur une politique fiscale réaliste et crédible afin de ne pas compromettre la stabilité macroéconomique. Une limitation des différents risques qui pèsent sur le budget sera également en vue. Parmi ces risques figure l'accumulation de déficits publics importants.

La fiscalité de son côté, s'investit à la fois dans le domaine économique et social. L'administration s'engage alors à répondre aux besoins de garantie de ressources fiscales sans toutefois négliger l'appui au développement. Conjuguée avec la maîtrise des dépenses publiques, l'Etat améliorera l'effectivité du budget programme à travers la mise en place d'un CDMT transparent et en cohérence avec les stratégies de développement sectoriel. Ce cadre donne la priorité aux services d'utilités basiques de la majorité de la population tels que la santé, l'hygiène, l'éducation, l'infrastructure.

A moyen terme, le déficit du compte courant présentera une tendance baissière jusqu'à atteindre 4,2% du PIB en 2019. La balance commerciale suivra approximativement le même rythme et s'établira à 6,1% du PIB en 2019. Il y aura une croissance moyenne des importations de 8,0%. Ceci s'explique surtout par l'augmentation en moyenne de 8,4% des biens intermédiaires et d'équipement. Celles-ci détiennent approximativement un poids de 39,5% dans les importations totales de marchandises. Les importations en biens alimentaires ainsi que celles en pétroles croitront respectivement de 3,7% et 12,9%, représentant 9,1% et 11,6% des importations de biens. Quant aux exportations, on observera une amélioration moyenne de 5,3% dont une variation de 7,2% pour les produits miniers.

Le compte en capital et financier augmentera considérablement de 23,0% en 2017, mais aura par contre une tendance baissière jusqu'en 2019. La variation moyenne sera négative de 1,2%. Le compte de capital affichera une tendance à la baisse pour atteindre 112,4 millions de DTS en 2019. En moyenne, une variation négative de 2,2% entre les périodes 2017 et 2019 sera observée. Quant au compte des opérations financières, la tendance fluctuera autour d'une valeur moyenne de 157,8 millions de DTS et atteindra 123,6 millions de DTS en 2019. Cette baisse est essentiellement causée par une dégradation moyenne de 15,1% par an des autres investissements.

A moyen terme, la balance globale sera excédentaire en moyenne mais, deviendra déficitaire de l'ordre de 105,5 millions de DTS à partir de 2019.

La tendance principale du secteur monétaire pour le moyen terme s'articule autour de la mobilisation des capitaux dormants via un meilleur suivi des liquidités bancaires. La Banque Centrale s'engage à réviser chaque semestre son taux directeur selon la conjoncture.

4. Gestion des Finances Publiques

La réforme financière engagée depuis l'avènement de la Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances se poursuit. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre, à travers, le Plan d'actions prioritaires (PAP) 2014-2015 de renforcement de la gestion financière publique, élaboré sur la base des diagnostics de l'auto-évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) de 2013 et des conclusions des missions d'assistance technique du FMI, réalisées courant 2014.

Actuellement, la gestation d'une stratégie de modernisation de la Gestion des Finances Publiques à l'horizon 2024, accompagné d'un Plan triennal glissant 2016-2018 est en cours. Les réformes à mener visent à accroître le niveau des recettes internes et à améliorer l'efficacité et la transparence des dépenses publiques, sur la base des priorités sectorielles définies dans le Plan Nation de Développement (PND).

4.1. Plan d'actions prioritaires des Administrations fiscale et douanière

Les actions majeures pour les stratégies de réforme des administrations fiscale et douanière se répartissent sur plusieurs volets :

ADMINISTRATION FISCALE

Les mesures législatives consisteront en une consolidation de la simplification du système fiscal et à la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale. Quant aux mesures administratives, elles sont réparties en quatre:

Meilleure mobilisation des recettes

- Améliorer le respect des obligations fiscales :
 - Mettre à jour le guide d'application du CGI
- Renforcer l'administration fiscale :
 - Elaborer le plan de mise en œuvre d'assainissement au vu des lacunes identifiées dans les SREs Analamanga

Amélioration du recouvrement des recettes

- Améliorer la qualité de services aux contribuables :
 - Instaurer des espaces contribuables au niveau des SREs Analamanga
 - Limiter l'accumulation des arriérés d'impôts intérieurs
 - Apurer les arriérés d'impôts intérieurs recensés à la date de début du programme
- Evaluer les dépenses fiscales :
 - Etablir systématiquement et exhaustivement une liste chiffrée des exemptions fiscales

> Intégration des activités informelles dans le secteur formel

- Contrôler strictement les crédits de TVA
 - Exploiter les informations dans les annexes à la TVA
- Optimiser la qualité des contrôles à travers la méthodologie Analyse risque
 - Définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs par service suivant le programme national de contrôle à partir d'une analyse multicritères
- Renforcer l'efficacité de l'activité de recoupement
- Etendre les sources d'information
 - Redresser suivant les informations obtenues lors des enquêtes entreprises des activités économiques
- Mesurer l'apport de l'activité recherche
 - Suivre les résultats de l'activité recherche (proportion des notifications et recouvrements issus <u>uniquement</u> des recoupements)

> Collaboration entre les directions fiscales et douanières

- Tenir des formations conjointes pour le personnel des deux directions
 - Organiser des séances de travail de mutualisation
- Vérifier conjointement les grandes entreprises identifiées à risque
 - Identifier les 20 contribuables cibles à risque
 - Etablir le chronogramme des descentes,
 - Constituer l'équipe mixte
 - Préparer la procédure de descente mixte
 - Réaliser les contrôles conjoints
 - Communiquer les résultats

ADMINISTRATION DOUANIERE

> Faire de la Douane une administration, source de revenu fiable pour l'état

- Renforcer le contrôle en matière de Valeur en douane :
- Mettre en place un système de gestion de risque fiable et performant ;
- Mettre en place un dispositif performant de lutte contre la fraude ;
- Renforcer l'efficacité du recouvrement.

> Faire de la Douane une administration fiscale moderne

- Dématérialiser et simplifier les procédures ;
- Sécuriser les procédures de dédouanement ;
- Accroitre et moderniser les équipements.

> Faire de la douane une administration partenaire des entreprises

- Réduire les délais et coûts liés au dédouanement ;
- Soutenir la compétitivité des entreprises et du commerce légitime ;
- Renforcer les capacités des déclarants en douane.

Faire de la douane une administration protectrice du patrimoine naturel et des citoyens

- Renforcer et dynamiser les unités de surveillance et de contrôle des frontières (lutte contre la contrebande) et du trafic routier ;
- Renforcer le dispositif de lutte contre les trafics illicites (espèces menacées, stupéfiants, devises, or, pierres précieuses,...) et contre la contrefaçon.

> Faire des ressources humaines les facteurs clés du succès de la douane

- Moderniser la Gestion des Ressources Humaines (GRH) et automatiser la gestion administrative du personnel :
- Optimiser les politiques de recrutement ;
- Renforcer les capacités des agents ;
- Adhérer à un code de conduite et d'éthique strict ;
- Développer la communication interne et externe ;
- Gérer efficacement les équipements et infrastructures.

4.2. Plan d'actions prioritaires en matière de dépenses publiques

En matière de dépenses, sept priorités sont mises en vigueur afin d'atteindre l'objectif d'optimiser l'utilisation des ressources de l'Etat :

- Poursuivre l'application de la pluriannualité budgétaire dans l'élaboration du Budget à travers les CMBMT, CBMT et les CDMT sectoriels ;
- Renforcer l'assainissement des projets d'investissements publics et améliorer leur gestion pour accroître leur efficience ;
- Renforcer les procédures et opérations de gestion des dépenses en élaborant des dispositifs permettant d'appréhender les risques financiers ;
- Maîtriser la gestion du patrimoine de l'Etat en assurant leur traçabilité et mettre à jour les

textes sur la comptabilité matière et la gestion du patrimoine ;

- Rendre transparente et performante la gestion des Etablissements Publics Nationaux par l'obligation de produire les documents budgétaires dans les délais ;
- Sauvegarder les intérêts de l'Etat et assurer la récupération des fonds détournés à l'Etat ;
- Assainir et maîtriser les dépenses liées à la masse salariale et aux pensions : (i) poursuivre la gestion des effectifs par le redéploiement des postes non utilisés selon les priorités ; (ii) réduire le renflouement de la caisse de retraite à 200 milliards Ariary en 2018 par l'établissement d'une caisse unique à partir de 2017 et par le recul de l'âge de retraite. La masse salariale devra représenter 5,1% du PIB en 2019 ;
- Les priorités sont axées sur les infrastructures et les secteurs sociaux notamment à travers le renforcement de l'aspect genre et le soutien à la jeunesse
- L'accroissement des dépenses en Biens et Services sera contenu à 0,8% du PIB en 2017 et 1,2% du PIB en 2019 ;
- Réduire les subventions allouées à la JIRAMA de 50 Milliards d'Ariary par an ;
- Poursuivre les Projets d'appui au Développement Local au niveau des districts (à hauteur de 200 millions d'Ariary au moins) ;
- L'accumulation d'arriérés, de quelle nature qu'ils soient, ne sera plus autorisée.

5. Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT)

Le cadre budgétaire à MT se donne les moyens de ses ambitions en se focalisant sur la stabilité et la soutenabilité des Finances Publiques pour la période 2017-2019, tout en restant prudent face aux conjonctures politico-économiques.

Ainsi, concernant les recettes de l'Etat, le taux de pression fiscale escompté pour 2019 est de 12,0%. Il s'agit ainsi d'une augmentation annuelle de 0,5 point jusqu'à cette année.

En terme de dépenses, l'objectif à moyen terme consiste d'une part, à donner la priorité aux projets d'investissements publics, qui ont déjà fait l'objet d'assainissement depuis 2015, et d'autre part, à stabiliser l'évolution des dépenses de fonctionnement et de personnel sur cette période.

Dans un souci d'amélioration de la transparence et de la crédibilité de la préparation du Budget de l'Etat, l'élaboration du CBMT a été enrichie de discussions approfondies avec les Institutions et Ministères afin de renforcer la cohérence entre le CBMT, les perspectives de performance et les besoins des Institutions et Ministères, de concilier l'approche ascendante (*topdown*) et descendante (*bottom-up*) à travers la considération des dépenses prioritaires des institutions et ministères.

CADRAGE BUDGETAIRE A MOYEN TERME 2017 – 2019

	2016	2017	Var°	2018	Var°	2019	Var°
(en Milliards d'Ariary)							
PIB NOMINAL	31 773,3	<i>35 507,1</i>	11,8%	<i>39 608,8</i>	11,6%	44 103,2	11,3%
Taux de croissance réel	4,1%	4,6%		4,8%		5,0%	
Taux de pression fiscal net	10,8%	11,0%	4,5%	11,5%	4,4%	12,0%	4,8%
Recettes fiscales nettes	3 430,7	3 897,6	16,7%	4 537,8	16,4%	5 293,1	16,6%
Recettes non fiscales	68,4	76,5	11,8%	85,3	11,6%	95,0	11,3%
Dons	636,4	944,5	40,2%	582,6	-38,3%	594,3	2,0%
Dons courants	0,3	43,0	-45,0%	0,0		0,0	
Dons en capital	636,1	901,4	51,4%	582,6	-35,4%	594,3	2,0%
						0,0	
Recettes totales	4 135,5	4 918,5	20,5%	<i>5 205,8</i>	5,8%	<i>5 982,5</i>	14,9%
Dépenses du personnel	1 808,6	1 972,3	9,1%	2 099,1	6,4%	2 257,4	7,5%
Fonctionnement	1 217,4	1 264,5	2,1%	1 403,3	11,0%	1 577,6	12,4%
Biens et Services	210,4	300,9	9,4%	429,0	42,6%	511,1	19,1%
Transferts (hors arriérés)	1 007,0	963,6	0,0%	974,3	1,1%	1 066,5	9,5%
Intérêts	289,9	325,0	6,5%	375,0	15,4%	422,7	12,7%
						0,0	
AONT	165,6	75,6	0,0%	60,6	-19,8%	69,5	14,6%
Dépenses en capital	1 680,4	2 847,2	81,6%	2 997,6	5,3%	3 565,1	18,9%
Financement interne	491,5	674,6	29,5%	950,6	40,9%	1 323,1	39,2%
Financement externe	1 188,9	2 172,6	107,5%	2 047,0	-5,8%	2 242,0	9,5%
Dépenses totales	5 161,9	6 484,6	29,8%	6 935,7	7,0%	7 892,2	13,8%

Annexe 1. Evolution des principaux indicateurs économiques et financiers

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)	LFI	LFR	LFI	LFR	prév	prév	prév
SECTEUR REEL							
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	28 880,5	28 618,3	32 117,2	31 773,3	35 507,1	39 608,8	44 103,2
Croissance économique (Var. %)	5,0	3,2	4,5	4,1	4,5	4,8	5,0
Secteur primaire	2,0	0,7	2,5	2,2	2,8	3,2	3,6
Secteur secondaire	11,4	4,1	5,7	4,9	5,0	4,9	5,0
Secteur tertiaire	4,7	4,2	5,2	4,8	5,3	5,7	5,8
Déflateur du PIB (Var. %)	7,1	7,6	7,4	6,7	6,9	6,4	6,1
Indice de Prix à la Consommation, e.o.p (Var. %)	7,1	7,9	7,2	7,1	7,1	6,3	5,9
Taux de change							
1 DTS/Ariary (p.a)	3 881,1	4 140,0	4 899,0	4 443,9	5 002,4	5 195,0	5 370,4
1 US dollar/Ariary (p.a)	2 525,8	2 950,0	3 478,0	3 199,2	3 607,9	3 741,6	3 856,1
Investissement (% PIB)	19,1	16,6	16,9	15,3	18,2	18,2	18,6
Secteur public	4,5	4,5	5,1	5,3	8,0	7,6	8,1
Secteur privé (incluant les entreprises publiques)	14,6	12,1	11,8	10,0	10,2	10,6	10,5
SECTEUR PUBLIC							
Taux de pression fiscale net	12,3	10,5	10,7	10,8	11,0	11,5	12,0
Dépenses totales	16,9	17	16,6	16,2	18,3	17,5	17,9
Investissement public	4,5	4,5	5,1	5,3	8,0	7,6	8,1
Déficit public (-)	-2,7	-5,2	-3,7	-4,5	-5,1	-4,9	-4,6
SECTEUR EXTERIEUR							
Déficit du compte courant (-) (% PIB)	-3,9	-1,8	-1,8	-2,2	-3,8	-4,2	-4,2
Déficit commercial (-) (% PIB)	-7,1	-3,0	-4,2	-4,0	-5,9	-6,3	-6,1
Réserve en devises (en mois d'importations)	2,8	3,1	2,7	3,3	3,4	3,5	3,6
Importations de biens (Var. %)	4,5	8,7	2,3	2,1	2,3	5,5	8,0
Exportations de biens (Var. %)	6,5	-1,3	5,8	4,9	9,4	7,4	7,1
SECTEUR MONETAIRE							
Masse monétaire (Var. %)	10,9	13,4	12,7	17,9	12,7	12,5	12,3

<u>Source</u>: MFB/SG/DGB/DSB

Annexe 2 : Calendrier de préparation de la Loi de Finances 2017

ACTIONS	PERIODE
1. Etablissement des perspectives budgétaires, détermination des grandes of	rientations
Communication en Conseil du Gouvernement concernant le processus d'élaboration du budge - Début de la préparation du Budget - Identification des grandes orientations - Détermination des perspectives budgétaires - Préparation de la Pré-conférence	09 Février
Montage du cadrage macroéconomique	Janvier à fin Avril
Mise à jour du CBMT 2017 – 2019	Janvier – Février
Elaboration des Documents d'Orientation pour l'Elaboration du Budget (DOEB) et des Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2017 – 2019	10 Février au 18 Mars
Analyse des DOEB	18 Mars au 29 Avril
Pré conférence Présentations des grandes orientations et perspectives budgétaires Eléments de base : Stratégies nationales, Politique sectorielle, Politique Général de l'Etat, Intervention des Bailleurs, Dimension régionale, Programme de Travail Annuel (PTA), Partenariat,	2 – 6 Mai
Elaboration de la lettre de cadrage du projet de la Loi de Finances Traduction en termes clairs des liens entre les objectifs macroéconomiques et les contraintes de l'économie qui répercutent également sur les finances publiques qui est l'instrument financier de l'État.	Début Juin
Débat d'Orientation Budgétaire - Parlement - Régions - Partenaires techniques et financiers - Secteur privé, Sociétés Civiles	Juillet à Septembre
Approbation de la Lettre de Cadrage en Conseil du Gouvernement	26 – 27 Juillet
2. Elaboration du Projet de Budget 2017	-
Envoi de la Circulaire de préparation du budget avec indication des enveloppes définitives	1er Août
Saisie du projet de Budget	2 Août – 1 ^{er} Septembre
Séance de travail « Ministères Techniques - Régions »	Août
3. Négociation, arbitrages budgétaires	
 Restitution des fichiers (support informatique et notes de présentation) contenant leur projet de répartition des allocations Restitution des informations des départements financiers 	1 ^{er} Septembre
Consolidation des infos des Ministères techniques et Départements financiers	1 ^{er} – 10 Septembre
Confection du projet de Loi de Finances	10 – 19 Septembre
A *	
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire	20 – 23 Septembre
Conférence budgétaire	20 – 23 Septembre 24 – 30 Septembre
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire	-
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire Finalisation du Projet de Loi de Finances	-
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire Finalisation du Projet de Loi de Finances 4. Arbitrages ultimes et présentation de la Loi de Finances Adoption du projet de loi de Finances au niveau des Conseils du Gouvernement et des	24 – 30 Septembre
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire Finalisation du Projet de Loi de Finances 4. Arbitrages ultimes et présentation de la Loi de Finances Adoption du projet de loi de Finances au niveau des Conseils du Gouvernement et des Ministres	24 – 30 Septembre 4 et 5 Octobre
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire Finalisation du Projet de Loi de Finances 4. Arbitrages ultimes et présentation de la Loi de Finances Adoption du projet de loi de Finances au niveau des Conseils du Gouvernement et des Ministres Impression du Projet de Loi de Finances	24 – 30 Septembre 4 et 5 Octobre 6 Octobre
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire Finalisation du Projet de Loi de Finances 4. Arbitrages ultimes et présentation de la Loi de Finances Adoption du projet de loi de Finances au niveau des Conseils du Gouvernement et des Ministres Impression du Projet de Loi de Finances Dépôt du Projet de Loi de Finances à l'Assemblée nationale	24 – 30 Septembre 4 et 5 Octobre 6 Octobre Mi-octobre
Conférence budgétaire Séance de plaidoirie en matière budgétaire Finalisation du Projet de Loi de Finances 4. Arbitrages ultimes et présentation de la Loi de Finances Adoption du projet de loi de Finances au niveau des Conseils du Gouvernement et des Ministres Impression du Projet de Loi de Finances Dépôt du Projet de Loi de Finances à l'Assemblée nationale Examen et Adoption du Projet de Loi de Finances par le Parlement Promulgation de la Loi de Finances	24 – 30 Septembre 4 et 5 Octobre 6 Octobre Mi-octobre 2ème session